



ADHESION et SOUSCRIPTION 2023

A retourner à Musique et Mémoire, 14 rue des Grands Bois, 70200 Adolans, accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de "association Musique et Mémoire"

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : mail :

ADHESION

> Membre actif (adhésion individuelle)

- Cotisation de 25 €
Tarif "adhérent" pour les concerts du festival / placement zone A

> Membre bienfaiteur (adhésion individuelle)

- Don égal ou supérieur à 50 €
Tarif "adhérent" pour les concerts du festival / placement zone A
Déduction fiscale de 66 % du montant de votre don
- souhaite participer à l'organisation du festival Musique et Mémoire 2023

SOUSCRIPTION ADHERENT MECENE (souscription individuelle)

- Souscription à partir 260 € vous profiterez de :

- une déduction fiscale de 66 % du montant de votre don, soit 171, 60 € (pour un don de 260 €)
- une réduction de 65 € sur le montant total de vos entrées au festival
- placement en zone "invités"
- l'adhésion en qualité de "membre bienfaiteur" à l'association

Coût réel pour un don de 260 € : 23, 40 € / 260 € - 236, 60 €
(171, 60 € réduction fiscale + 65 € réduction entrées festival)

IMPORTANT : La loi sur le mécénat du 1^{er} août 2003 en faveur du mécénat des particuliers vous permet de déduire 66 % de votre don sur le montant de votre impôt sur le revenu et de bénéficier de contrepartie à hauteur de 25 %, dans la limite forfaitaire de 65 €. A cet effet, l'association Musique et mémoire, reconnue d'intérêt général, vous délivrera un reçu attestant de votre don à faire valoir auprès de l'administration fiscale.